

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 49

Artikel: Réflexions d'un esprit désintéressé
Autor: J.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

promesse qu'il louerait cette partie de son domaine, cas échéant.

En outre, un banquier de Lausanne a bien voulu promettre son concours en consentant à se charger, au besoin, de la tâche lourde et difficile de caissier du tir.

Le plateau de Malley, qui s'étend dès la ferme de ce nom à la Tuilerie de Renens, serait un endroit des mieux appropriés au but qu'on se propose. Non loin de la ville, traversé par la grande route, rapproché de la voie ferrée, qui pourrait avoir là une gare provisoire, ombragé par des arbres d'une magnifique végétation, bordé au midi par une crête d'où l'on peut contempler presque tout le bassin du Léman, cet endroit ne le céderait en rien à notre belle place de Beau-lieu, devenue insuffisante aux tirs fédéraux d'aujourd'hui.

Au tir cantonal d'Yverdon, la Société des carabiniers de Lausanne a, en conséquence, soumis son projet à l'assemblée générale de la Société des carabiniers vaudois, qui l'a approuvé à l'unanimité et chargé son comité de demander, pour Lausanne, à l'assemblée générale à Schwytz, le tir fédéral de 1869.

Si les vœux de nos tireurs se réalisent, chacun sait combien une pareille entreprise leur coûtera d'efforts et de dévouement, et combien le concours de la population lausannoise leur sera nécessaire. Puissent-ils, lorsque le moment sera venu, rencontrer partout de l'appui et de nombreuses sympathies!

L. M.

Réflexions d'un esprit désintéressé.

Un de mes amis, fort habile chasseur, possède un chien d'une intelligence remarquable. Cet animal est dressé à exécuter quantité de jolis tours; parfois son maître lui met sur le nez un morceau de sucre que le chien ne doit absorber qu'au commandement de : trois! Or, un beau jour, le maître avait prononcé solennellement : une! deux! lorsqu'il fut appelé au dehors pour une affaire importante. Quand il revint, une heure plus tard, le chien était toujours immobile, avec le sucre sur le nez. Il n'avait pas osé y toucher, de crainte de fâcher son maître.

Ce préambule, en forme d'apologue, m'amène directement à la question du théâtre. J'ai, ainsi que beaucoup d'autres, le morceau de sucre sur le nez, et j'attends patiemment le mot sacramentel : trois!

Je sais bien que, dans le secret de son cabinet, maint architecte élabore maint projet plus ou moins réussi. Cependant je ne vois que des *plans fort beaux sur le papier*, et cela ne me satisfait qu'à moitié. Il y a, semble-t-il, des obstacles immenses, insurmontables, qui entravent cette entreprise. Examinons-les un peu ensemble, ami lecteur.

Une partie notable de la population lausannoise ne veut pas de théâtre. Et pourquoi? C'est, disent ces gens timorés, qu'un théâtre est un foyer de démoralisation, une sentine de corruption qui empesteraient notre modeste capitale.

Nous admettons volontiers que le théâtre n'exerce pas sur les mœurs une très heureuse influence.

Le théâtre ne fera pas
Ce que les sermons n'ont pu faire.

Cela est bien sûr; aussi ne faut-il pas lui demander d'améliorer une population. Mais le théâtre ne serait-il point nécessaire pour répondre à l'un des besoins les plus puissants de l'âme humaine? Chaque homme, quelle que soit sa position, a une certaine dose d'imagination, et même certains goûts littéraires. Or, le théâtre est le seul moyen de satisfaire ces aspirations légitimes.

Les riches, les hommes instruits peuvent user d'une infinité de ressources qui sont constamment à leur portée. Il y a des cours publics, des séances publiques, des concerts, des livres, tout autant d'aliments pour l'imagination et pour le cœur. Le pauvre, l'ouvrier est privé de ces jouissances coûteuses; le théâtre est le seul endroit où il puisse entendre parler correctement sa langue, où il puisse vivre d'une existence plus intellectuelle et plus artistique. Croit-on, peut-être, qu'en lui refusant ce plaisir, on le rendra plus pieux, plus moral, plus chrétien? C'est une erreur grossière, condamnée en théorie et en pratique.

En effet, si l'on comprime l'une des facultés de l'âme, si l'on s'applique à détruire en l'homme l'image de Dieu, il en résulte fatalement un désordre, un manque d'équilibre. Bien plus, si l'on ne donne pas un aliment à chaque aspiration de l'âme, cette aspiration, qui voudra absolument trouver un objet, se portera, faute de mieux, sur les jouissances matérielles et grossières. Et si l'on réfléchit qu'une grande partie des classes ouvrières n'a pas d'autre éducation littéraire que le théâtre, on se convaincra bientôt que l'absence de ce divertissement est nuisible à la moralité.

En vain l'on voudrait combler la lacune à l'aide de cours publics; ils sont un palliatif et non pas un remède; ils s'adressent presque uniquement à l'intelligence, et c'est surtout le cœur qui demande à être satisfait. Et pensez-vous vraiment, vous, lecteurs austères, que la moralité ait gagné à Lausanne depuis l'abolition du théâtre? Ceux qui le fréquentaient jadis n'y vont plus, c'est vrai; mais ils hantent les cafés que le dernier numéro du *Conteur* a si judicieusement flétris, mais ils remplissent les Trois-Suisses et le Casino.

Au lieu de pièces à équivoques, ils entendent des chansons grivoises; au lieu d'actrices, ils contemplent des dames fort décolletées, et cultivent en même temps Vénus et Bacchus.

C'est ainsi que, pour éviter un mal, on est tombé dans un mal pire encore; disons-le bien hautement; car nul n'osera nous contredire. Un théâtre, avec les plus mauvaises pièces possibles, est bien préférable à l'état de choses actuel.

Dans un numéro prochain, nous nous occuperons spécialement des obstacles matériels qui empêchent la construction d'un théâtre.

J. B.

Dommartin, 27 octobre 1866.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

On m'a communiqué hier un numéro de votre journal, celui du 29 septembre dernier, qui renferme un article intitulé : « Un pasteur de campagne. » J'ai toujours lu votre journal avec plaisir; plusieurs fois, bien souvent même, j'y ai admiré dans vos articles